



UNAIDS/PCB/Extraordinary Meeting/EM1.3
2 octobre 2008

**Rapport de la Réunion extraordinaire du Conseil de
Coordination du Programme de l'ONUSIDA**
Genève, Suisse
2 octobre 2008

1. OUVERTURE DE LA REUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. La Réunion extraordinaire du Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA a eu lieu au Palais des Nations à Genève, Suisse, le 2 octobre 2008. L'ordre du jour de la réunion figure à l'Annexe 1.
2. Le Président, l'Honorable Dr Mark Dybul (Ambassadeur, Coordonnateur du programme des Etats-Unis pour la lutte contre le sida dans le monde-PEPFAR) a accueilli tous les participants et observateurs à la réunion. Il a invité le Conseil à observer une minute de silence en souvenir des personnes décédées du sida depuis la dernière réunion.
3. Le Président a ouvert la réunion et demandé au Conseil d'adopter l'ordre du jour annoté révisé (UNAIDS/PCB/Extraordinary Meeting/EM1.1/Rev.1), qui a été adopté sans amendements. Attentif au fait que le Comité des Organismes coparrainants (COC) doit se réunir le 7 octobre, le Conseil a accepté, exceptionnellement, d'autoriser le Bureau du CCP à approuver le rapport de la Réunion extraordinaire du CCP, afin qu'il puisse être transmis en temps opportun au COC.
4. Les recommandations formulées par le CCP en ce qui concerne ce point de l'ordre du jour figurent aux paragraphes 1 et 2 des 'Recommandations' dans l'Annexe 2.
5. Le Dr Peter Piot, Directeur exécutif de l'ONUSIDA, a souhaité la bienvenue aux délégués et a déclaré que, selon lui, le processus actuellement suivi pour la sélection du prochain Directeur exécutif de l'ONUSIDA établit un modèle de transparence dans le système des Nations Unies. Il a apporté au Conseil des informations concernant plusieurs événements internationaux importants qui ont eu lieu depuis avril 2008 avec pour thème le sida et au cours desquels il a été relevé que l'ONUSIDA fait œuvre de pionnier en matière d'harmonisation et d'alignement : la Réunion de haut niveau sur le VIH/sida des Nations Unies ; la Conférence internationale sur le sida à Mexico ; le Forum de haut niveau sur le développement à Accra ; et la Réunion de haut niveau à New York sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. A chacune de ces manifestations, le message du Dr Piot a rappelé les progrès accomplis, mais en soulignant que ces progrès sont loin d'être généralisés et qu'il reste encore de sérieux problèmes à résoudre.
6. Le Rapport 2008 sur l'épidémie mondiale de sida montre que plusieurs pays réalisent maintenant de réelles avancées dans la lutte contre le sida. En conséquence, on relève une baisse des nouvelles infections à VIH et des décès liés au sida. Le but de l'ONUSIDA dans le cadre du Budget-plan de travail intégré actuel est d'aider les pays à élaborer et appliquer des stratégies nationales sur le sida, afin que ces tendances positives se maintiennent à l'avenir. Pendant la fin de son mandat en tant que Directeur exécutif de l'ONUSIDA, la priorité du Dr Piot restera de privilégier le soutien au pays. Ce travail est rendu possible grâce à la générosité des bailleurs – que ce soit les nouveaux donateurs comme la Bulgarie ou les pays qui, comme l'Espagne, la Grèce et la Turquie, ont considérablement accru leurs contributions. Le Dr Piot a notamment exprimé sa gratitude aux pays qui, comme les Pays-Bas, à la suite de la Belgique, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Irlande, annoncent des promesses de contribution portant sur plusieurs années. Il a demandé instamment à ceux qui n'ont pas encore contribué au Budget-plan de travail intégré en cours de le faire.
7. Le Dr Piot a également noté que la collaboration toujours plus étroite avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme avait permis de renforcer mieux encore l'appui aux pays. Le Dr Piot a déclaré qu'il s'était engagé, avec Michel Kazatchkine, à élargir et renforcer ce partenariat et qu'il avait identifié cette synergie comme étant une tâche importante à suivre assidûment à l'avenir. L'appui accru apporté par l'ONUSIDA aux pays pour élaborer des propositions couronnées de succès pour la

Série 8 de subventions est un important signe de progrès. L'ONUSIDA fournit aussi désormais une assistance technique pour la totalité du cycle d'une subvention et contribue à renforcer les aspects liés à la gouvernance – y compris le fonctionnement des Mécanismes de coordination dans les pays. Le Dr Piot a relevé que l'introduction récente, par l'OMS, d'un système de Planification des ressources de l'entreprise avait eu, et continuait d'avoir, des effets préjudiciables pour le niveau d'exécution de l'ONUSIDA et que cela entravait partiellement le soutien à l'échelon pays.

8. Le Dr Piot a noté que le Secrétariat avait fourni un appui au Comité de sélection du prochain Directeur exécutif de l'ONUSIDA et qu'il avait introduit un code de conduite à l'intention du personnel afin de contribuer à l'intégrité du processus. Enfin, pour ce qui concerne la fin de son mandat, le Dr Piot a indiqué qu'il allait privilégier trois axes : assurer le positionnement politique du sida et de l'ONUSIDA ; consolider la gestion du Secrétariat ; et assurer une base de financement solide pour 2009.

2. NOMINATION DU PROCHAIN DIRECTEUR EXECUTIF DE L'ONUSIDA

2.1 Rapport du Comité de sélection

9. Le Président a relevé que pour une organisation, un changement de leadership constitue toujours un défi et c'est particulièrement le cas si l'on considère la nature historique du mandat du Dr Piot au poste de Directeur exécutif. Le CCP, comme le Comité de sélection, a reconnu qu'il convenait de maintenir et de renforcer la transparence, l'inclusivité et le respect de la diversité qui sont la marque de l'ONUSIDA tout en considérant les questions de confidentialité et de vie privée. Enfin, il a noté que le CCP aurait l'occasion d'examiner les leçons à tirer de ce processus au cours de sa 23^{ème} réunion en décembre 2008.
10. La présidente du Comité de sélection, Son Excellence l'Ambassadrice Marie-Louise Overvad (Danemark), a présenté le Rapport du Comité (UNAIDS/PCB/Extraordinary Meeting/EM1.2). Elle a expliqué que le Comité n'avait rencontré qu'une seule difficulté, à savoir une pénurie de candidats hautement qualifiés. Le Comité avait prolongé de dix jours la période de dépôt des candidatures et renouvelé sa demande auprès des membres du Conseil et autres parties prenantes afin qu'ils encouragent des candidatures ou la nomination de candidats appropriés.
11. Le Comité de sélection a appelé l'attention du Conseil sur le fait que, malgré l'extension de la date limite, il n'avait eu qu'un groupe limité de candidats à partir duquel faire son choix. Le Comité a regretté qu'il n'ait pas été fait usage d'une société professionnelle de recrutement, qui aurait pu encourager des candidatures extérieures au système des Nations Unies.
12. Le Comité de sélection a travaillé conformément aux décisions prises par le CCP à sa 22^{ème} réunion et fonctionné par consensus pendant la totalité du processus. En outre, le Comité a travaillé indépendamment de l'ONUSIDA dans des bureaux et avec un appui extérieurs au Programme. Les membres du Comité ont adopté un code de conduite destiné à garantir la confidentialité et l'impartialité des méthodes du Comité et protéger la vie privée des candidats. Deux membres du Comité se sont récusés de l'entretien et du débat concernant une des candidatures, afin d'éviter tout semblant de conflit d'intérêt.
13. Pour s'assurer que les candidats ne seraient jugés que sur la base de leurs qualités, le Comité a élaboré un outil de notation reflétant les priorités définies par le CCP. Les onze compétences suivantes ont été notées de 0 à 2, avec un score maximum par candidat de 22 :

- a. Education ;
- b. Langues ;
- c. Poste actuel ;
- d. Compréhension de l'ONUSIDA et vision concernant le programme, telles qu'exprimées dans la lettre d'intérêt ;
- e. Expérience dans le domaine de la gestion/haute direction ;
- f. Compréhension du VIH/sida et engagement avéré dans la lutte contre l'épidémie ;
- g. Preuves d'une réputation internationale dans les domaines de la santé publique, du VIH/sida et/ ou du développement ;
- h. Expérience en matière de mise en place de politiques de santé publique et/ou exécution de grands programmes de santé publique ;
- i. Expérience, couronnée de succès, en matière de plaidoyer, de communication et de représentation à l'extérieur ;
- j. Expérience, couronnée de succès en matière de création de partenariats en vue d'élargir la portée du programme dans divers groupes constitutifs, y compris, vers les communautés, le secteur privé et les gouvernements ; et
- k. Historique éprouvé d'intégration de la promotion des droits de la personne, de l'égalité des sexes et des principes GIPA.

14. Sur les 117 candidatures, le Comité de sélection a eu un entretien avec 7 candidats choisis dans un groupe de 14 personnes « remplissant les conditions du poste » ou jugées « hautement qualifiées pour le poste ». Chacun des candidats a répondu à une série de questions standards et à une ou deux questions spécifiques à son expérience personnelle. Le Comité a examiné la substance de ces réponses ainsi que l'impression que donnerait le candidat dans le rôle d'un cadre supérieur. La liste finale de quatre candidatures a été choisie par consensus puis classée en deux niveaux, les candidats de chaque niveau étant placés à égalité.

2.2 Examen de la liste restreinte de candidatures pour le poste de Directeur exécutif de l'ONUSIDA

15. Pour examiner la liste restreinte, le Président a tout d'abord ouvert le débat sur les compétences et l'expérience requises par le CCP pour le poste de Directeur exécutif. La discussion s'est appuyée sur les compétences déjà définies par le Conseil à sa 22^{ème} session en avril 2008, et qui avaient pour objectif de guider le COC et le Secrétaire général des Nations Unies dans leurs délibérations.

16. La délégation des ONG a rappelé les principes directeurs qui orientent le travail de l'ONUSIDA, tels qu'ils ont été adoptés à la 20^{ème} réunion du Conseil. Elle a également souligné que le Directeur exécutif doit : s'engager à mettre en œuvre les principes de base détaillés dans la Déclaration politique 2006 et le Cadre stratégique de l'ONUSIDA pour l'appui aux pays ; comprendre le travail dans les pays en développement et dans le cadre d'une riposte multisectorielle ; et avoir un historique éprouvé et un engagement avéré en faveur des valeurs fondamentales de l'ONUSIDA, y compris la promotion des droits de la personne, l'égalité entre les sexes et le principe de participation des personnes vivant avec le VIH.

17. Plusieurs membres du Conseil, en examinant la liste des compétences, ont noté que certaines d'entre elles constituaient une exigence fondamentale : expérience en matière de leadership ; connaissance des valeurs et principes de l'ONU et de l'ONUSIDA ; engagement avéré dans le domaine de la collaboration avec la

société civile et les réseaux ; et vision stratégique. Le Directeur exécutif doit en outre posséder des compétences en matière de diplomatie et de langue ainsi que les compétences et la capacité nécessaires pour traiter de questions sensibles, telles que celles qui portent sur les groupes vulnérables. Il ou elle doit avoir montré un engagement avéré dans la riposte au sida aux niveaux national, mondial et régional.

18. De nombreux membres du Conseil ont également relevé que l'architecture de la riposte au sida était en mutation et que le Directeur exécutif aurait pour tâche de développer le travail accompli par l'ONUSIDA, afin de mettre en place une stratégie à long terme, comprenant un recentrage sur la prévention et les prestations. Un engagement en faveur de la réforme des Nations Unies telle qu'elle figure dans l'Examen triennal complet des activités de développement (TCPR), les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion et le Programme d'action d'Accra est également crucial. Le Directeur exécutif doit avoir connaissance des liens existant entre le siège et les Coparrainants et de la nécessité de soutenir les équipes dans les pays.
19. Pour ce qui concerne l'intérêt pour les pays, le candidat choisi doit montrer sa sensibilité et son respect pour les différences culturelles, faire preuve de flair politique, être capable de susciter le dynamisme et d'appliquer pleinement le concept 'd'union dans l'action' et fournir une assistance technique à l'appui des 'Trois Principes'. A cet égard, de nombreux membres du Conseil ont insisté sur la valeur que représenterait le choix d'un Directeur exécutif venu du monde en développement, plus particulièrement d'Afrique, qui continue à supporter le plus gros du fardeau du sida.
20. Enfin, nombreux sont les membres qui ont souligné qu'il était nécessaire que le Directeur exécutif soit un administrateur efficace des ressources tant humaines que financières et un collecteur de fonds entreprenant.
21. En conclusion, le CCP a convenu de mettre l'accent sur neuf compétences, qui figurent au paragraphe 3 des 'Recommandations' de l'Annexe 2.
22. Le Président a ensuite invité les participants à formuler des remarques générales sur la liste restreinte de quatre candidats. Le CCP s'est montré satisfait que la liste ait été préparée sur la base des compétences définies. Certains membres ont apprécié d'y voir des candidats des régions les plus touchées par la pandémie, tout en regrettant que la liste de candidats soit aussi limitée et ils ont noté que tous les candidats avaient quelque chose à apporter.
23. Les représentants des ONG se sont déclarés prêts à collaborer avec chacun des candidats et ont rappelé les trois domaines qu'ils estiment essentiels dans le choix d'un nouveau Directeur exécutif : un engagement avéré et un historique éprouvé en faveur des droits de la personnes, des droits de la femme et de l'égalité des sexes, de GIPA et de l'engagement réel de la société civile ; la capacité de mener l'Organisation par consensus entre les diverses parties prenantes ; et un historique éprouvé de gestion du changement, dans la perspective imminente du rapport de la Deuxième évaluation indépendante.
24. Le CCP a ensuite examiné chacune des quatre candidatures de la liste restreinte par ordre alphabétique. Les participants ont formulé les observations suivantes concernant les candidats et leurs compétences.

M. Tim Barnett

25. Les représentants des ONG ont salué l'engagement de M. Barnett auprès de la société civile en faveur du développement des politiques et noté que son expérience professionnelle était à la fois précieuse et transmissible. Ils ont relevé ses vingt-cinq années d'expérience administrative, politique et législative, certaines auprès de groupes de la société civile, et ils ont souligné le travail qu'il a accompli dans le domaine des réformes législatives.
26. Deux membres ont estimé que le candidat méritait d'être examiné plus avant et ont noté ses compétences considérables dans la gestion de rapports complexes et son leadership en matière de réforme législative et parlementaire. Il a été suggéré qu'au cours de la prochaine étape du processus de sélection, il soit questionné sur son expérience de haute direction et de leadership, notamment au niveau mondial.

M. Stefano Bertozzi

27. Les représentants des ONG ont relevé son long parcours d'engagement ainsi que sa connaissance et son expérience de l'ONUSIDA. M. Bertozzi est un chercheur respecté possédant une longue liste de publications et il est efficace dans la préparation des demandes de subventions et dans la collecte de fonds. Le fait qu'il se soit montré prêt à s'incliner devant deux des autres candidats de la liste restreinte suggère son bon esprit d'équipe.
28. Un membre a souligné la richesse de l'expérience scientifique et universitaire de M. Bertozzi et a demandé qu'il soit questionné sur sa vision de l'ONUSIDA, élément qui était visiblement absent de son dossier de candidature.

M. Michel Sidibe

29. Les représentants des ONG ont relevé que M. Sidibe possède une vision stratégique pour une riposte au sida fondée sur les droits de la personne et le principe GIPA. Ils ont en outre noté sa capacité avérée à collaborer avec un large éventail d'acteurs dans des situations complexes ainsi que son abord facile. Ils ont apprécié son approche multisectorielle et ses activités en faveur de l'élargissement vers l'accès universel. Il a l'avantage d'avoir travaillé à tous les niveaux et il comprend les difficultés et les besoins de la base. Il a prouvé sa capacité à travailler de manière efficace avec toutes les parties prenantes et il représenterait une certaine continuité pour l'Organisation. Les Délégations des ONG d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Asie et du Pacifique, d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes ont exprimé leur appui pour la candidature de M. Sidibe.
30. Une vaste majorité des membres du CCP ainsi que de nombreux observateurs ont appuyé la candidature de M. Sidibe, plusieurs d'entre eux s'exprimant au nom de leurs groupes constitutifs ou régionaux. Ils ont souligné la valeur de son activité aux niveaux mondial et régional ainsi que sa participation déterminante à l'élaboration des objectifs de l'Accès universel, puis son travail de plaidoyer en faveur de ces objectifs. Ils ont relevé la profondeur de ses connaissances sur l'épidémie et la clarté de sa vision concernant la lutte contre le sida, qui privilégie la prévention. Son expérience de la santé publique est solide et il a lancé plusieurs initiatives internationales et est capable de mobiliser des ressources. Sa participation à la Cellule mondiale de réflexion a amené l'action à l'échelon pays. Il fait continuellement la promotion du principe d'appropriation de la lutte par les pays et du rôle de l'ONUSIDA dans l'appui aux efforts déployés par les pays pour mettre en œuvre leurs stratégies nationales.

31. De nombreux membres ont rappelé que M. Sidibe avait montré qu'il était un défenseur des droits humains et qu'il avait travaillé avec efficacité pour rassembler la communauté internationale, y compris les groupes vulnérables et ceux qui sont réduits au silence par la stigmatisation. Ils ont relevé ses solides capacités linguistiques et ses qualités de communicateur, ses compétences politiques et son parcours axé sur les résultats, toutes qualités qui lui ont permis de maintenir le sida à l'ordre du jour politique. Ils ont en outre rappelé son expérience du système des Nations Unies, ses liens étroits avec les parties prenantes de l'ONUSIDA, son succès dans la gestion de cette structure unique qu'est l'ONUSIDA et sa capacité avérée de concrétiser des politiques globales.
32. Au cours des prochaines étapes du processus de sélection, une délégation a suggéré que M. Sidibe soit invité à préciser son rôle spécifique dans les activités de haut niveau et sa capacité à conduire une organisation axée sur la gestion des ressources.

Mme Debrework Zewdie

33. La délégation des ONG au CCP a rappelé la longue carrière et l'engagement de Mme Zewdie dans la riposte au sida ainsi que les importants efforts qu'elle a menés pour élargir les programmes sur le VIH. La lettre de soutien que lui apporte le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme atteste ses importantes compétences en matière de gestion. La délégation des ONG aurait souhaité de plus amples informations sur l'expérience de la candidate dans les pays, sa connaissance des difficultés de réalisation sur le terrain, son activité avec la société civile, sa capacité à travailler dans plus d'une langue des Nations Unies ainsi que ses antécédents en matière de compréhension et d'intégration d'un cadre de droits humains dans la riposte au sida.
34. Un membre a relevé la grande valeur de Mme Zewdie ainsi que son parcours professionnel et sa vision. D'autres ont noté qu'elle était parfaitement au fait des problèmes actuels et qu'elle était un leader en mesure d'apporter une inspiration ainsi qu'une vision et un dynamisme nouveaux. Depuis vingt ans, Mme Zewdie a assumé plusieurs postes dans le domaine de la lutte contre le sida, notamment en tant que scientifique et stratège. Elle a acquis une expérience de l'administration des programmes et possède un historique avéré de la gestion du changement et de l'innovation en vue d'obtenir des résultats. En tant que Coordinatrice mondiale, elle a fait de la structure coparrainée du Programme commun une réalité concrète et elle défend avec détermination la santé des femmes.
35. Trois autres membres ont salué la place de Mme Zewdie comme candidate de premier niveau et rappelé ses compétences considérables fondées sur une expérience internationale en matière de gestion, sur une vision claire, une connaissance de la santé clinique et publique et un leadership fort. Une délégation a suggéré qu'au cours de la prochaine étape du processus de sélection, elle soit questionnée sur son expérience à un niveau comparable à celui de Directeur exécutif et sur la constitution de partenariats et d'équipes.
36. Les recommandations formulées par le CCP pour ce qui est de ce point de l'ordre du jour figurent au paragraphe 4 des 'Recommandations' dans l'Annexe 2.

2.3 Discussion du Rapport du Comité de sélection

37. La réunion s'est conclue sur l'expression de la gratitude du Conseil au Comité de sélection pour le travail accompli et la mention du fait que le processus avait été un bon exemple d'un réel engagement de la société civile.
38. Les recommandations formulées par le CCP en ce qui concerne ce point de l'ordre du jour figurent au paragraphe 5 des 'Recommandations' dans l'Annexe 2.

ANNEXE 1

30 septembre 2008



UNAIDS/PCB/Extraordinary Meeting/EM1.1/Rev.1

REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Réunion extraordinaire

Date : 2 octobre 2008

Lieu : Salle XVIII, Palais des Nations, Genève

Horaires de la réunion : 09h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Projet d'ordre du jour provisoire annoté

Jeudi 2 octobre 2008

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour provisoire

2. Nomination du prochain Directeur exécutif de l'ONUSIDA

2.1 Rapport de la Présidente du Comité de Sélection

La Présidente du Comité de Sélection présentera un rapport complet du Comité.

Document : UNAIDS/PCB/Extraordinary Meeting/EM1.2

2.2 Examen de la liste des candidats présélectionnés pour le poste de Directeur exécutif de l'ONUSIDA

Le CCP recevra, comme partie du rapport du Comité de Sélection, une liste des candidats présélectionnés pour le poste de Directeur exécutif. Les commentaires du Conseil, y inclus des recommandations possibles, seront inclus dans un rapport qui sera envoyé au Président du Comité des Organismes coparrainants par le Président du CCP. Le Président structurera la discussion en trois étapes :

a) Une discussion des compétences et expériences que le CCP attend du prochain Directeur exécutif de l'ONUSIDA, fondées sur la décision 9.3 du CCP à sa 22^{ème} réunion qui s'est tenue en avril 2008 à Chiangmai ;

b) Observations générales concernant la liste restreinte de candidatures ; et

c) Interventions des membres du Conseil et des observateurs concernant chacun des candidats figurant sur la liste restreinte, par ordre alphabétique.

2.3 Discussion du Rapport du Comité de Sélection

Le Président invitera les délégués à faire des commentaires sur le rapport du Comité. Les commentaires éventuels seront inclus dans le rapport consolidé de la réunion du CCP.

3. Adoption des recommandations

Des recommandations éventuelles seront présentées pour adoption.

ANNEXE 2



2 octobre 2008

Réunion extraordinaire du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA Genève, Suisse 2 octobre 2008

Recommandations

Le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA :

Rappelant le Processus de nomination du Directeur exécutif, adopté lors de la 22^{ème} Réunion du Conseil de Coordination du Programme en avril 2008 et qui comprenait plusieurs étapes, notamment « *l'envoi de la liste des candidats présélectionnés au CCP pour examen au cours d'une réunion extraordinaire (une journée) du Conseil.* » (Décision 9.7);

Reconnaissant la création du Comité de sélection et la conformité au processus tel qu'approuvé par le Conseil ;

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. *Adopte* l'ordre du jour contenu dans le document UNAIDS/PCB/Extraordinary Meeting/EM1.1/Rev. 1;
2. *Notant* la nature exceptionnelle de la Réunion extraordinaire et la nécessité de s'en tenir à un calendrier strict pour la totalité du processus de nomination, *autorise* exceptionnellement le Bureau du Conseil de Coordination du Programme à approuver le rapport de la réunion au nom du Conseil, afin qu'il soit transmis en temps opportun au Président du Comité des Organismes coparrainants ;

Point 2.2 de l'ordre du jour : Examen de la liste restreinte des candidatures au poste de Directeur exécutif de l'ONUSIDA

3. *Confirmant* la décision 9.3 de la 22^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme, *rappelle* les points suivants, qui rappellent les compétences et expériences essentielles requises pour prétendre au poste de Directeur exécutif :
 - a) Vision claire concernant la riposte actuelle et future au sida ;

- b) Cap stratégique relatif à l'autodétermination et à l'engagement des partenaires et des parties prenantes concernant les questions de développement ;
 - c) Détermination à mettre en œuvre les principes essentiels du Programme commun consignés tout récemment dans la Déclaration politique 2006 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH et le sida, le Cadre stratégique 2007-2010 relatif à 'appui de l'ONUSIDA aux efforts des pays pour concrétiser l'accès universel, et le Budget-Plan de travail intégré 2008-2009 ;
 - d) Vision, compréhension et cap stratégique concernant les enjeux et perspectives face à l'ONUSIDA ;
 - e) Excellent sens relationnel, grande sensibilité et immense respect eu égard aux questions d'ordre culturel et sexospécifique ;
 - f) Excellente compréhension du travail dans les pays en développement, notamment des obstacles à la mise en œuvre ;
 - g) Expérience de la collaboration avec plusieurs secteurs, tels que les organisations internationales, les pouvoirs publics, les ONG et le secteur privé
 - h) Bilan avéré et adhésion aux valeurs essentielles de l'ONUSIDA, y compris la promotion des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et des principes GIPA ; et
 - i) De préférence, maîtrise d'une des langues de travail et d'une autre langue de travail ou d'une langue officielle des Nations Unies, et dans l'idéal, connaissance d'au moins une autre langue officielle des Nations Unies
4. Après avoir examiné attentivement les points forts de chacun des candidats figurant sur la liste restreinte au regard des compétences requises pour prétendre au poste de Directeur exécutif, comme convenu lors de la 22^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme :

Notant les attributs positifs de tous les candidats figurant sur la liste restreinte ; et

Notant que la majorité a reconnu les compétences des deux candidats placés au premier niveau par le Comité de sélection et qu'un soutien déterminé a été exprimé pour un candidat particulier, Michel Sidibe;

- a) *Accepte* que les commentaires des délégations soient résumés dans le rapport de la réunion qui sera transmis au Comité des Organismes coparrainants ; et
- b) *Recommande* que le Comité des Organismes coparrainants tienne compte, dans l'étape suivante du processus de sélection, des opinions exprimées par le Conseil de Coordination du Programme et figurant dans le rapport de la réunion.

Point 2.3 de l'ordre du jour : Examen du Rapport du Comité de sélection

- 5. *Prend note* du rapport du Comité de sélection et *exprime* sa gratitude au Comité pour le travail accompli.